



Achat voiture neuve et prime à la casse

Par **manuel**, le **13/12/2010** à **13:21**

Bonjour,

je viens d'acheter une voiture neuve avec bonus écologique et prime à la casse. La voiture m'a été livrée le 29 nov 2010. Elle est réglée comptant au concessionnaire. Tous les papiers sont signés. Pour la reprise de mon ancien véhicule de + de 10a le vendeur est venu chercher la carte grise qu'il m'a fait rayée et signée. Au moment de prendre l'attestation d'assurance, qui s'arrêtait le 04 septembre 2010, (elle ne marchait plus et je n'avais plus de revenus, emploi retrouvé début nov 2010) il m'a alors dit que l'assurance devait être encore valable lors de la commande de la voiture neuve (jamais précisé par le vendeur) et me dit de la réassurer pour quelques jours. L'assureur ne veut pas et en plus la carte grise est rayée, signée.

Je viens de constater à l'instant qu'il n'y a pas de date sur le bon de commande (jour ou j'ai commandé ma voiture), Seule figure la date de livraison éventuelle

je ne sais que penser et faire

je vous remercie pour vos conseils